

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 29/11/2022, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 15

Quorum : 8

Votants : 14

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GICQUEAU Emilie, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, BARRAUD Cédric, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, LOIZEAU Pascal, MARQUET-SIMONNET Céline, VIGNERON Céline donne pouvoir à Olivier GOUNORD, POUPIN Loïc donne pouvoir à Nicolas GRELET, COUTAND Anaëlle donne pouvoir à MARQUET-SIMONNET Céline

Absents ou excusés : BREMAUD Damien,

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

D2022120603 - Acquisition d'une portion de chemin dans le village de la Coudrinière

Madame Le Maire expose qu'afin de mettre en adéquation la réalité du terrain et le cadastre au village de la Coudrinière, il convient de régulariser la propriété de parcelles appartenant aux consorts RETAILLEAU Denise et consorts RETAILLEAU Robert mais actuellement en nature de route goudronnée.

Les parcelles concernées sont :

Il est proposé de fixer le prix d'achat de ces terrains à 0,20 €/m² soit :

- ❖ Concernant la vente par les consorts RETAILLEAU Denise au profit de la commune :
. Parcelles C 1007, 1128, 1025, 1024 et 1122 pour une contenance totale de 197 m² au prix de de 0,20 €/m² soit 39,40 euros,
- ❖ Concernant la vente par les consorts RETAILLEAU Robert au profit de la commune :
. Parcelles C 1002 et 1010 pour une contenance totale de 285 m² au prix de 0,20€/m² soit 57 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- VALIDE l'acquisition au consorts RETAILLEAU Denise des parcelles cadastrées n° C 1007, 1128, 1025, 1024 et 1122 pour une contenance totale de 197 m² au prix de de 0,20 €/m² soit 39,40 euros,
- VALIDE l'acquisition au consorts RETAILLEAU Robert des parcelles cadastrées n° C 1002 et 1010 pour une contenance totale de 285 m² au prix de 0,20€/m² soit 57 euros.
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents concernant cette acquisition.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 07/12/2022

Fait à Saint Paul en Pareds, le 07/12/2022

Bénédicte GARDIN, Maire.

#signature#

